

COMMUNAUTÉ DES POSSIBLES

de Rosemont-La Petite-Patrie

Modèle de gouvernance



Objectif

Faire émerger une **vision commune**, d'**amplifier les initiatives existantes** et **co-construire un projet de transition socio-écologique** aligné sur les objectifs de l'arrondissement RPP.

Gouvernance

Communauté des Possibles Rosemont-La Petite-Patrie

Fréquence de rencontres : 2/an
Composition : tout le monde
Mission : accélérer la transition socio-écologique dans RPP et prendre des décisions en ce sens (rôle décisionnel)

Comité citoyen

Fréquence de rencontres : 4/an
Composition : 4 ou 5 citoyen-nes (une personne tirée au sort, les autres sur intérêt)
Mission : Recommandations et sollicitations

Comité de coordination

Fréquence de rencontres : régulière
Composition : 2 partenaires, 1 citoyen-ne, 1 organisateur-riche communautaire, 1 coordonnateur-riche
Mission : soutien à l'ensemble de la structure (rôle non-décisionnel)

Groupes de travail thématiques

Fréquence de rencontres : environ 3 entre chaque rencontre de la Communauté des Possibles RPP
Composition : sur intérêt
Mission : Groupes qui avancent sur les actions décidées par la Communauté des Possibles RPP

Composition de la Communauté des Possibles

Citoyen-nes:

- Toute personne ayant un intérêt pour la transition socio-écologique
- Pas d'obligation d'habiter Rosemont–La Petite-Patrie
- Mesures ciblées en participation inclusive (concept d'universalisme proportionné)

Partenaires:

- Travaille dans le territoire de Rosemont–La Petite-Patrie
- Intérêt pour la transition socio-écologique
- Mesures ciblées pour obtenir une diversité d'acteur-rices (social, économique, culturel, institutionnel)

Principes de gouvernance

- Transparence et accès à l'information
- Co-construction et égalité des savoirs et des expertises
- Autonomie de l'intérêt collectif
- Principe d'équité, la diversité et l'inclusion, en renforçant le lien entre justice sociale et environnement

